IUT DE VELIZY
DEPARTEMENT INFORMATIQUE
METHODOLOGIE DE LA PRODUCTION D'APPLICATION

Le Projet Tuteuré Commentaires et Conseils

Actualisation: 21 Octobre 2020

Auteur : M. Gonzalez

Co-auteurs: T. Dufaud, S. Barreau

Introduction	3
Section 1. Le dossier de projet	3
Section 2. Conseils généraux	3
Section 3. Structure générale du dossier	4
1. Le rapport final	4
2. L'annexe technique	5
Section 4. La soutenance orale	5
Section 5. La démonstration	6
Section 6. Annexe Technique	6
Annexe 1. Cahier des charges	7
Annexe 2. Dossier d'analyse des besoins	8
Annexe 3. Dossier d'architecture	11
Annexe 4. Dossier concepteur	13
Annexe 5. Dossier de tests	15
Annexe 6. Dossier de maintenance	17
Annexe 7 Dossier utilisateur	19

Introduction

La réalisation d'un projet tuteuré a de multiples objectifs: apprendre à travailler en groupe, se familiariser avec des outils et des langages, apprendre à définir, analyser, réaliser et tester un système informatique complexe.

Un autre des objectifs du projet tuteuré est aussi d'apprendre à présenter le travail réalisé. Ce dernier point est capital et mérite de s'y attarder. Il s'agit pour l'étudiant, d'apprendre à mettre en valeur son travail et pour les enseignants, de pouvoir évaluer le travail accompli.

La présentation du travail réalisé, comprend plusieurs aspects complémentaires :

- Un dossier (rapport accompagné d'annexe technique et des différents programmes réalisés),
- · Une soutenance orale.
- Une démonstration ou une présentation de réalisation

Dans le présent document nous vous donnons quelques conseils visant à vous aider dans la préparation des différents documents.

Ce document est structuré de la façon suivante. La section 1 présente les objectifs du dossier de projet. La section 2 présente les qualités souhaitées pour le dossier. La section 3 propose une structure générale pour les différents composants du dossier. La section 4 présente quelques informations concernant la préparation de la soutenance orale. La section 5 présente quelques informations concernant la préparation de la démonstration et finalement les sections 6 à 12, montrent des exemples des différents documents techniques qui font partie du dossier de projet. Ces documents montrent le minimum d'information à fournir pour chaque activité du développement du projet.

Section 1. Le dossier de projet

La rédaction d'un dossier est un travail conséquent et de lui dépendra le jugement porté sur l'ensemble des développements.

Le logiciel résout le problème posé. Ses qualités sont sa validité (résout-il effectivement le problème posé?), sa complétude (le fait-il dans tous les cas de figures possibles?), son efficacité, sa facilité d'utilisation, sa lisibilité (est-il compréhensible par d'autres?) et sa capacité à être maintenu et à évoluer. Certaines de ces qualités peuvent être testées (voire même automatiquement), mais c'est le dossier qui permet de comprendre la démarche ou la méthode suivie, la solution adoptée, les choix effectués, ... en un mot, le logiciel. Mais le dossier de projet doit également permettre de prouver la validité du logiciel, d'avoir une évaluation chiffrée de ses caractéristiques techniques, l'évolution, la réutilisation et la maintenance (c'est à dire la correction de certaines erreurs qui ne manqueront pas de subsister) et enfin de l'utiliser correctement. Avant de présenter la structure que nous proposons, pour le dossier de projet il nous semble convenable de donner quelques conseils de rédaction visant à faciliter la préparation du dossier.

Section 2. Conseils généraux

Un dossier de projet est un document technique destiné à être lu par les intervenants du projet mais également par des personnes extérieurs au projet. Il est important que le dossier soit complet, mais aussi qu'il soit agréable à lire. D'autre part, chaque partie peut être destinée à un lecteur différent. Il faut donc en tenir compte. D'une manière générale, il faut penser aux lecteurs et leur faciliter les différents types de lecture exhaustive, diagonale ou directe, en suivant ces conseils :

- 1. **lecture exhaustive** : ne pas se répéter mais faire des références précises, éviter les romans fleuves (les gros pavés sont rarement appréciés), éviter aussi le style télégraphique, faire des phrases courtes, présenter un seul dossier dont toutes les pages s'ouvrent dans le même sens, etc.
- 2. **lecture en diagonale** : chaque partie doit être un ensemble bien structuré, agrémenté de schémas et d'exemples, il faut veiller à être cohérent entre les différentes parties.
- 3. **lecture directe** : pour aller rechercher une information précise: il faut faciliter l'accès (table des matières, index, pages numérotées, figures numérotées, documents référencés, normes utilisées, etc.)

Voici une liste d'autres caractéristiques requises pour un dossier de projet :

- 1. Le dossier doit bien cerner la finalité du projet.
- 2. La présentation du travail effectué doit être synthétique.
- 3. Le dossier doit être équilibré (en nombre de pages) entre le contexte de présentation du projet et le travail réalisé.

- 4. Pensez à des schémas de synthèse pour faire passer les points importants.
- Tous les documents du dossier doivent être faits dans un français correct, dans un style clair et sans fautes d'orthographe. La présentation doit être soignée pour mettre en valeur le travail.
- 6. Des éléments issus d'un document soumis à copyright (graphiques, images, etc.) ne peuvent être reproduits sans l'autorisation des ayants droits.
- 7. L'organisation du rapport doit permettre de trouver rapidement les informations souhaitées.

Section 3. Structure générale du dossier

Chacun des dossiers réalisés à la fin de chaque semestre, doit rendre compte de l'activité des étudiants pendant le projet. Il est constitué de deux parties principales :

- le rapport final : son objectif est de cibler le problème posé et de présenter les objectifs du projet. Ce n'est pas une juxtaposition des différents documents rendus au cours de l'année. Le rapport s'appuie sur les annexes techniques. Il doit donc citer les annexes techniques.
- l'annexe technique : les versions définitives des différents documents techniques préparés au cours de l'année (cahier de charges, analyse des besoins, dossier de conception architecturale, dossier de conception détaillé...)

Nous allons détailler ces différentes parties en donnant pour chacune son contenu (ou les informations que l'on souhaite y trouver), ses destinataires et quelques conseils spécifiques.

1. Le rapport final

Le rapport doit faire un bilan de la réalisation ou de l'étude ainsi que présenter l'apport du projet à la formation de l'étudiant. Par la suite, la structure générale du rapport final est montrée.

- Couverture
- Page de titre
 - Nom, prénom de chaque membre de l'équipe
 - Année scolaire
 - Nom de l'organisme pour lequel a été effectué le projet (dans notre cas IUT de Vélizy)
 - Titre du sujet
 - Nom du tuteur (s)
- Page de remerciements
- Table de matières : reprend tous les chapitres et leurs sub-divisions, avec leur numéro et leurs numéros de page.
- Résumé en anglais et en français
- Introduction
 - Présentation des objectifs du rapport
 - Présentation brève du projet :
 - objectifs
 - problème à résoudre
 - environnement de développement
 - Description de la structure du rapport
 - Présentation de l'équipe de travail
 - Nom et responsabilité de chaque membre de l'équipe dans le développement du projet.
- Présentation de la solution proposée et de la démarche utilisée
 - Méthode suivie (Méthodes de gestion de projet, approche orientée objet...)
 - Les choix effectués (Organisation de l'équipe, organisation des développement, outils pour la gestion de projet utilisé)
 - Le planning du projet construit et suivi
 - Les risques projet listés et analysés, ainsi que les stratégies de gestion mises en place
 - Les outils de communication projet mis en place avec notamment les indicateurs de suivi
 - Qualités de la solution proposée : A quels critère de qualité logicielle répond votre solution (abstraction, modularité, portabilité etc...)
 - Présenter le livrable
- Analyse de la réalisation
 - La solution proposée résout-elle le problème posé ?

- Toutes les exigences ont-elles étés satisfaites ?
- Qualités de la solution proposée : A quels critère de qualité logicielle répond votre solution (abstraction, modularité, portabilité etc...)
- Conclusions et bilan du projet
 - Résultats obtenus par rapport à ce qui était prévu, toutes les exigences ont étés satisfaites ?
 - Les évolutions possibles.
 - Les acquis une fois le projet fini en termes de connaissances et de compétences.
 - Une organisation dans votre travail?
 - Plus de riqueur dans le travail ?
 - Acquisition des méthodes ou des techniques de travail? Si oui, lesquelles?
 - Gestion du temps qui vous était imparti ?
 - Maîtrisiez-vous tous les outils qui étaient à votre disposition (logiciels et outils spécialisés...)
 - Les parties réutilisables.
 - Difficultés rencontrées (travail en équipe, apprentissage de nouvelles techniques et nouveaux outils, suivi de toutes les étapes.)
 - Améliorations apportées au delà du cahier de charges
- Bibliographie

Remarque:

- tous les documents faisant partie de l'annexe technique doivent être référencés de façon précise.
- toutes les images et graphiques doivent être référencés de façon précise.

Exemples de référence Bibliographique

[Booch et al. 1999] Grady Booch, James Rumbaugh and Ivar Jacobson. The unified modeling language user guide. Addison Wesley Longman Publishing Co., Inc., Redwood City, CA, USA, 1999. (Non cité.)

[Ministère ESR 2013] Ministère ESR. Programme Pédagogique National DUT Informatique 2013, 2013. http://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/25/09/7/PPN_INFORMATIQUE_256097.pdf. (Cité page 3.)

2. L'annexe technique

Elle contient tous les détails techniques dont la présentation dans le rapport d'activité nuirait à la clarté de l'exposé. Les documents qui généralement font partie de l'annexe technique sont :

- 1. Cahier des Charges
- 2. Dossier d'Analyse des Besoins
- 3. Dossier d'Architecture
- 4. Dossier Concepteur
- 5. Dossier de Tests
- 6. Dossier de Maintenance
- 7. Dossier Utilisateur
- 8. Le code source du logiciel développé en format électronique AVEC SA DOCUMENTATION DE CODE

Cette liste peut être adaptée en fonction du type de projet. Des exemples de la structure souhaitée pour chacun de documents mentionnés précédemment sont montrés dans les annexes.

Pour chacun de ces documents une page de garde et une table de matières doit être préparée.

Section 4. La soutenance orale

La soutenance du projet doit présenter de façon synthétique le travail qui a été réalisé afin de permettre d'apprécier les compétences que l'étudiant a mis en oeuvre pour mener à bien le projet. Il ne s'agit pas de raconter le dossier du projet ni tous les détails techniques.

La présentation orale de projet a pour but d'apprendre à présenter de façon synthétique, à faire comprendre en un temps limité, à mettre en valeur un travail réalisé. Voici quelques conseils pour l'organisation de la soutenance :

La présentation :

30 minutes d'exposé (présentation et démonstration), 10 minutes de questions. Pour la présentation, une introduction en anglais sera exigée. Tous les membres de l'équipe doivent y participer. La présentation doit :

- mettre l'accent sur la finalité du projet
- cerner les principaux problèmes à résoudre et l'organisation du projet
- présenter rapidement les solutions envisageables (au niveau des principes et des outils utilisables) et argumenter le choix de la solution adoptée
- présenter de façon synthétique le travail effectué
- bilan : état d'avancement, difficultés rencontrées, apports du projet

Les documents et les supports utilisés pour la présentation :

- utiliser un vidéo projecteur, si possible, réaliser les diapositives avec un bon éditeur. Préparer de bonnes diapositives est très utile pour gérer le temps de l'exposé. Il est nécessaire d'avoir « répété » sa présentation pour s'assurer que le temps alloué est respecté. Dans le cas ou le temps est dépassé, le jury peut demander d'arrêter la présentation
- ne pas oublier que les diapositives doivent être lisibles de loin, prévoir pour chacune :
 - o un titre
 - o un numéro
 - o pas plus d'une dizaine de lignes, préférer des assertions courtes plutôt que des phrases.
 - utiliser la typographie pour structurer le message que vous voulez présenter
 - o chaque fois que c'est possible, utiliser des schémas, mais ne pas oublier qu'un schéma ne doit pas être trop chargé pour être lisible
- prévoir une diapositive de plan de l'exposé qui pourra être représentée pendant l'exposé pour situer son état d'avancement
- prévoir au moins une diapositive de bilan du projet

Section 5. La démonstration

L'objectif de la démonstration est de présenter le fonctionnement du logiciel qui a été développé dans le cadre du projet tuteuré. Cette démonstration doit être synthétique sans s'attarder dans tous les détails du fonctionnement, elle doit montrer seulement les fonctionnalités principales ainsi que le traitement des situations anormales. La démonstration doit être préparée.

Section 6. Annexe Technique

Chacune des annexes commence après un saut de page. Le nombre d'annexe ainsi que le type d'annexe varient en fonction du cycle de vie choisi.

Annexe 1. Cahier des charges

<nom du="" projet=""></nom>	Version : <x.x></x.x>
Document : Cahier des charges	Date : < jj/mm/aaaa>
Responsable de la rédaction :	

Cahier des charges

Nous rappelons ici les points du cours de MPA concernant la rédaction du cahier des charges.

La rédaction du cahier des charges est la **première étape** de l'expression du besoin. Il s'agit d'un document rédigé au début du projet qui décrit les attentes des clients. Le cahier de charges peut être mis à jour en fonction des avancements dans le développement.

Le cahier des charges a pour but d'établir une description globale, à partir de la spécification des objectifs, des fonctions qui doivent être fournies par le nouveau produit ou des extensions d'un produit existant. Un tel document est indispensable : il permet à toutes les personnes impliquées dans le projet, de partager une vision claire du travail à réaliser. Ainsi, chaque acteur a connaissance des règles du jeu qui s'imposent à tous et il peut agir en conséquence.

En général le cahier des charges est **rédigé par le client** bien souvent en collaboration avec le responsable du développement. Il doit être **validé** pour s'assurer qu'il répond bien aux souhaits du client.

C'est un **document technique** sans considérations économiques. Il ne faut pas par exemple chercher à justifier le développement du produit en termes de rentabilité.

Il s'adresse au client et aux développeurs et sera à la base du contrat.

On reconnaît un bon cahier des charges aux critères suivants

- 1. il se place au bon niveau de généralité.
- 2. il décrit sans ambiguïtés le problème posé.
- 3. il définit des **critères de validation**.
- 4. il permet d'exprimer facilement un **changement** dans les besoins.
- 5. il doit être concis
- il doit être réaliste : il ne s'agit pas d'imaginer un système idéal « qui fait tout » mais de rester réaliste par rapport aux besoins réels et à la faisabilité technique et financière
- 7. La structure, la précision et la longueur du cahier de charges dépendent de l'importance, de l'objet et du contexte du projet, il n'existe pas un format standard.

Néanmoins, même si la présentation et l'ordre peuvent varier, les éléments décrits dans les paragraphes suivants doivent nécessairement y figurer :

1. Introduction

[Information générale sur le document, les objectifs du document, sa structure et les documents référencés]

2. Enoncé

[La description détaillée du problème à résoudre, le contexte et les objectifs du projet, présentation de l'existant. Définition des objectifs que doit atteindre la solution à développer]

3. Pré-requis

[Connaissances requises, ressources matérielles et logicielles, compétences nécessaires]

4. Priorités

[Les priorités éventuelles de développement, si elles ont été fixées avec l'accord du client]

Annexe 2. Dossier d'analyse des besoins

<nom du="" projet=""></nom>	Version : <x.x></x.x>
Document : Analyse des besoins	Date : < jj/mm/aaaa>
Responsable de la rédaction :	

Analyse des besoins

L'analyse de besoins permet d'identifier et de décrire précisément les besoins fonctionnels devant être satisfaits.

Dans le cours de MPA on a étudier le recueil et l'analyse des besoins. Ce document rend compte de ce recueil et de cette analyse. La présentation proposée est une proposition de plan. Il est possible d'organiser différemment la rédaction. On pourra par exemple rédiger un document de recueil des besoins reprenant le plan de recueil des besoins proposé en cours à part.

Les éléments suivants présentent des rappels de cours ou complètent le cours.

Les besoins doivent être décrits d'une manière

- **précise** : les besoins doivent être bien délimités
- **cohérente** : la description doit montrer que les besoins sont cohérents entre eux mêmes et avec l'environnement économique et technique
- **complète**: la description doit tenir compte de tous les aspects.

Le dossier d'analyse de besoins doit être maintenable/flexible pour permettre la prise en compte des évolutions, dues à l'arrivée des nouvelles exigences ou à la modification des exigences existantes. Le processus d'analyse et d'expression des besoins demande un effort de **communication** entre le client (utilisateur) et le fournisseur (unité de développement). La rédaction du dossier en confiée à **l'analyste** (à prendre ici comme un rôle) qui doit posséder les **qualités** suivantes :

- capable d'**abstraction** et de **structuration** ; en effet les besoins de l'utilisateur sont exprimés souvent d'une façon confuse et contradictoire. L'analyste ne doit pas se perdre dans les détails.
- capable de **connaître et anticiper le processus de développement** décrit dans le cycle de vie, par exemple il doit pouvoir prendre en compte des besoins liés à la maintenabilité du produit.

Le dossier d'analyse de besoins **peut suivre** le plan suivant :

1. Introduction

[Information générale sur le document, les objectifs du document, sa structure et les documents référencés]

2. Lecture du cahier de charges

- 1. Identifier les objets, les acteurs et les actions
- 2. Identification et description des exigences.

La description d'exigences comporte entre autres :

- le demandeur (source) de l'exigence.
- importance de l'exigence du point de vue de la "source". Les valeurs possibles (indicatives) de cette propriété sont:
 - Critique : L'exigence est définitive. Le système ne peut pas exister sans elle.
 - Majeur : L'exigence est très importante mais le système peut s'en passer pendant une courte période (initiale) provisoire.
 - Mineur : Il est souhaitable d'implémenter cette exigence, mais elle n'est pas indispensable pour le bon fonctionnement de l'application.

3. Analyse des interactions logiciel/environnement (Cas d'utilisation)

[L'objectif de cette sectionPrésenter la spécification des interactions entre le logiciel et son environnement d'opération, relations avec les utilisateurs et avec d'autres systèmes]

1. Diagramme de cas d'utilisation ou table des matières des cas d'utilisation

[Le diagramme de cas d'utilisation montre les fonctionnalités à implémenter par le système. Les fonctionnalités doivent correspondre aux exigences. Le diagramme est spécifié en notation UML]

2. Spécification des cas d'utilisation

[Description textuelle des cas d'utililsation]
On utilisera de préférence le style étoffé suivant :

Cas d'utilisation < numéro > : < nom >

Nom: indiquer l'objectif sous la forme d'une courte expression.

Contexte d'utilisation : formulation plus longue de l'objectif ; si nécessaire, dans ses conditions

d'utilisation normales.

Portée : portée de conception, quel système est considéré comme boîte noire.

Niveau: stratégique, utilisateur ou sous-fonctions.

Acteur principal : intervenant principal agissant avec le système.

Intervenants et intérêts : l'ensemble des intervenants pour ce cas d'utilisation et leur intérêt dans la

réalisation du cas d'utilisation.

Précondition : voir II. 1. iv. a)

Garantie minimale : voir II. 1. iv. b)

Garantie en cas de succès : voir II. 1. iv. b)

Déclencheur : voir II. 1. iv. c)

Scénario nominal : voir II. 1. iv. d) , parfois appelé Etapes pour les niveaux stratégiques n'ayant pas

besoin de suivre un scénario mais de lister un nombre de cas d'utilisation de niveau inférieur.

Extension: voir II. 1. iv. e)

Liste des variantes : voir II. 1. iv. f)

Informations connexes: informations complémentaires.

4. Etude de certains comportements

[Identification des différents scénarios et leur spécification en UML par le biais des diagrammes de séquences]

Il s'agit donc de préciser des comportement en faisant référence au cas d'utilisation concerné.

5. Spécification du comportement

[Diagrammes d'états-transitions. Ce diagramme montre les changements d'états du système lequel est vu, dans la phase d'analyse de besoins, comme une boîte noire. Le diagramme doit être spécifié en UML]

Ceci n'a pas été vu en cours (2015). Ce n'est donc pas attendu, mais présent à titre indicatif.

6. Exigences non-fonctionnelles

[Les conditions techniques ou non fonctionnelles, qui décrivent des contraintes liées aux plateformes, règles de sécurité, normes applicables, et ainsi de suite]

7. Exigences organisationnelles et métiers

[Les conditions de l'organisation, qui décrivent des contraintes liées à la réalisation des activités fournies par le système, aussi bien que leur intégration dans le nouveau système. Un diagramme d'activités peut être d'utilité pour la spécification de ces exigences, l'analyse des processus métiers.]

8. Prototype de l'interface utilisateur

[Prototypes des différents moyens d'interaction entre le système et les utilisateurs (écrans, formulaires, rapports) et spécification de la carte de navigation. La carte de navigation permet de montrer la structure des dialogues entre le système et les utilisateurs]

9. Fiche de tests système

Lors de la phase d'analyse des besoins on peut concevoir les tests d'acceptation. Le test sera présenté sous la forme suivante :

Identification du test :			Version :	Version :		
Description du test :						
Ressources requises : (liste de ressources nécessaires, logiciels, matériels, données)						
Responsable :						
Etat initial	Cas testé	Acteur	Actions	Résultat attendu		

10. Glossaire

[Liste de termes remarquables dans le contexte du problème et leur définition]

11. Conclusions

RECOMMANDATION SUPPLEMENTAIRE

Afin de constituer ce document n'oublier pas la proposition du cours de préparer le recueil des exigences selon le plan vu en cours. Le recueil des exigences peut faire l'objet d'une annexe à part si nécessaire.

Plan possible des exigences, proposé par Alistair Cockburn en 6 chapitres :

Chapitre 1 - Objectif et portée

- 1. Quels sont la portée et les objectifs généraux ?
- 2. Les intervenants. (Qui est concerné?)
- 3. Qu'est-ce qui entre dans cette portée ? Qu'est-ce qui est en dehors ? (Les limites du système.)

Chapitre 2 - Terminologie employée / Glossaire

Chapitre 3 – Les cas d'utilisation

- 1. Les acteurs principaux et leurs objectifs généraux.
- Les cas d'utilisation métier (concepts opérationnels).
- 3. Les cas d'utilisation système.

Chapitre 4 – La technologie employée

- 1. Quelles sont les exigences technologiques pour ce système?
- 2. Avec quels systèmes ce système s'interfacera-t-il et avec quelles exigences ?

Chapitre 5 - Autres exigences

- 1. Processus de développement
 - i. Qui sont les participants au projet ?
 - ii. Quelles valeurs devront être privilégiées ? (exemple : simplicité, disponibilité, rapidité, souplesse etc...)
 - iii. Quels retours ou quelle visibilité sur le projet les utilisateurs et commanditaires souhaitent-ils ?
 - iv. Que peut-on acheter? Que doit-on construire? Qui sont nos concurrents?
 - v. Quels sont les autres exigences du processus ? (exemple : tests, installation, etc...)
 - vi. A quelle dépendance le projet est-il soumis ?
- 2. Règles métier
- 3. Performances
- 4. Opérations, sécurité, documentation
- 5. Utilisation et utilisabilité
- 6. Maintenance et portabilité
- 7. Questions non résolues ou reportées à plus tard

Chapitre 6 – Recours humain, questions juridiques, politiques, organisationnelles.

- Quel est le recours humain au fonctionnement du système ?
 Quelles sont les exigences juridiques et politiques ?
- 3. Quelles sont les conséquences humaines de la réalisation du système ?
- 4. Quels sont les besoins en formation ?
- 5. Quelles sont les hypothèses et les dépendances affectant l'environnement humain?

Annexe 3. Dossier d'architecture

<nom du="" projet=""></nom>	Version : <x.x></x.x>
Document : Dossier d'architecture	Date : < jj/mm/aaaa>
Responsable de la rédaction :	

Dossier d'architecture

Les éléments de cours permettant de constituer ce document ont été présenté en COO Avancée. Il est possible que vous n'ayez pas vu les trois types de vues. Dans ce cas, les sections 2, 3 et 4 du présent document peuvent être remplacé par une section *architecture* avec une représentation du système à haut niveau d'abstraction ou *design pattern* avec le design pattern choisi et la représentation spécifique pour votre système.

Le dossier d'architecture permet d'établir la structure globale du système logiciel. Il montre différents modèles de l'architecture. Les modèles correspondent aux différentes vues, chaque vue représentant un ensemble d'éléments ainsi que leurs relations :

- 1. **Vue modulaire** : décrit ensemble d'éléments qui compose le système d'un point de vue statique et leurs relations.
- Vue composant/connecteur : décrit les éléments du système qui son présents au moment d'exécution
- 3. **Vue d'attribution** : décrit les relations entre le système logiciel et les éléments matériels ou humains présents dans son environnement

Afin de présenter l'architecture vous pouvez suivre le plan suivant :

1. Introduction

[Information générale sur le document, ses objectifs, son organisation et les documents référencés. L'introduction rappelle également l'objectif et les caractéristiques du logiciel ainsi que le contexte du problème et les besoins fonctionnels et non fonctionnels]

2. Vue modulaire

[Ce chapitre décrit l'ensemble d'éléments qui composent le système d'un point de vue **statique**. Il montre également la description des interconnexions entre les composants ainsi que les interfaces offertes par eux. La structure modulaire peut être spécifiée en UML par le biais de diagrammes de package. Ce chapitre doit aussi préciser le choix effectué par rapport au style d'architecture (en couches, etc.)

Quelques remarques :

- Dans le cas d'un style en couches, le rôle de chaque couche est explicité et la présence de chaque couche est justifiée.
- Pour le diagramme de package présenter le rôle de chaque sous-système ou paquetage, avec une courte description. Indiquer clairement si le composant est réutilisé tel quel, adapté ou développé. Présenter les classes importantes du paquetage.
- Pour les interfaces, description avec ses opérations.]

3. Vue composants/connecteurs

[Structuration du système d'un point de vue **dynamique**. Le système est décrit comme un ensemble de composants avec un comportement bien défini au cours de son exécution. Pour ce type de structure un style architectural peut également être choisit (réparti, concurrent, données partagées, etc.). Cette vue peut être spécifiée à l'aide des diagrammes de sous-systèmes, des diagrammes de classes, des diagrammes de composants et des diagrammes d'interaction].

4. Vue d'attribution

[Description des associations entre les composants logiques et les composants physiques. Les structures d'attribution permettent de spécifier :

- Le déploiement de composants dans l'infrastructure matérielle. Les associations entre les composants et les noeuds d'exécution sont spécifiées. Chaque noeud et ses interconnexions sont décrits. La spécification, en UML, peut être faite à l'aide des diagrammes de déploiement.
- Les associations entre les composants et les éléments logiciel physiques (fichiers, tables, bibliothèques, etc. La spécification, en UML, peut être faite à l'aide des diagrammes de composants.)

5. Qualités de l'architecture

[Avantages et inconvénients de l'architecture par rapport aux critères de qualité exigés du système (portabilité, performance, tolérance aux pannes, etc. Limitations en vue d'une extension.]

6. Points ouverts

[Aspects de l'architecture qui méritent une amélioration ou une étude ultérieure.]

7. Glossaire

[Une description des termes utilisés dans les vues (modulaire, composant/connecteurs, attribution)]

Annexe 4. Dossier concepteur

<nom du="" projet=""></nom>	Version : <x.x></x.x>
Document : Dossier concepteur	Date : < jj/mm/aaaa>
Responsable de la rédaction :	

Dossier concepteur (ou conception détaillée)

Le dossier concepteur est destiné à un éventuel programmeur qui veut comprendre la méthode de conception appliquée, le raisonnement suivi, les choix faits et les raisons de ces choix. Il doit y trouver tous les renseignements lui permettant de modifier, corriger, faire évoluer et réutiliser tout ou une partie du travail. Ce dossier montre le modèle de conception, lequel ajoute des concepts informatiques présents dans les outils, les langages de programmation ou les plateformes de développement. La rédaction de ce rapport nécessite les connaissance en conception détaillée.

1. Introduction

[Information générale sur le document, ses objectifs, son structure et les documents référencés]

2. Spécification détaillée de la structure du système

[Est un raffinement du diagramme de classes réalisé pour décrire l'architecture du système. Diagramme de classes de conception. Description des responsabilités de chaque classe. Spécification de chaque classe. La spécification doit montrer :

- les attributs de chaque classe : nom et type de donné
- les opérations de chaque classe : profil, pré et post condition, éventuellement un commentaire

Le diagramme de classes doit également permettre l'identification des classes frontières, entités et contrôle.]

3. Comportement

[Optionnel. Cette section montre le comportement des différents composants du système. Spécifier des diagrammes d'interaction et des diagrammes d'états-transitions, pour les classes ayant un comportement dynamique.]

4. Spécification détaillée des interfaces utilisateur

[Description fonctionnelle de l'interface (comportement de tous les composants graphiques de l'interface). Spécification de la carte de navigation pour montrer la structure des dialogues entre le système et les utilisateurs]

1. Prototype de l'interface

[Les prototypes d'écran agissent en tant que modèle pour chaque composant dans le GUI.]

2. Définition de la charte graphique

[Couleurs, Logos, Typographie. Une charte graphique est l'ensemble des codes graphiques, colorés et formels créés pour la communication imprimée (ainsi que d'un site web). Cette charte a pour but de faciliter le quotidien de chacun en fournissant des modèles pour les documents les plus courants (papeterie, supports numériques, indications pour l'impression)....]

3. Spécification du site web

[Optionnel. Cette section est seulement applicable aux projets ayant un front-end web]

1. Définition de la charte graphique du site

[Couleurs, logos, typographie. Choix du fournisseur d'accès au site.]

4. Spécification de rapports et formulaires

[Donner le prototype des différents rapports et formulaires à être utilisés ou produit par le système.]

5. Modèle de réalisation

[Décrit la façon dont les éléments du modèle de conception sont implémentés par des éléments logiciels physiques de type : fichiers de code source, exécutables, tables, bibliothèques etc. La spécification, en UML, peut être faite à l'aide des diagrammes de composants.]

6. Politiques et stratégies

1. Mécanismes de stockage pour les données persistantes

[La quasi totalité des applications requièrent une base de données pour le stockage de l'information métier ou comme simple source d'informations. La forme de stockage de ces données (base de données, fichiers texte, fichiers tableur, images,...) Dans le cas de l'utilisation d'une base de données, spécifier le schéma entité/association ou le schéma relationnel

Dans le cas de bases de données nominatives se préoccuper de la législation en vigueur pour la déclaration auprès de la CNIL.]

2. Politiques de sauvegarde des données persistantes

[Quelque soit la qualité des moyens de défense mis en oeuvre (physique ou logiques) les données peuvent être altérées sciemment ou accidentellement.

Les données et les applications informatiques doivent être disponibles « à tout moment » lorsqu'on en a besoin, et doivent être conservées (sauvegardées) afin de pouvoir être récupérées (restauration) le moment voulu. Par exemple, il convient par conséquent de :

- I. Définir une politique de sauvegarde ;
- a. Définir les périmètres à sauvegarder (services, matériels, sites, utilisateurs, ...)
- b. Définir le type de données sauvegardées (fichiers utilisateurs, fichiers serveurs, documents contractuels, emails, bases de données, ...)
- c. Fréquence/ périodicité de la sauvegarde, périodicité de la rotation des sauvegardes
- II. Définir des procédures de sauvegarde ;
- a. Sauvegarde complète
- b. Sauvegarde différentielle
- c. Sauvegarde mixte
- d. Sauvegarde incrémentale
- III. Définir des procédures de restauration ;]

3. Politiques de sécurité

[La sécurité d'une application peut être compromise de multiples manières. Les applications web sont plus particulièrement vulnérables du fait de leur architecture distribuée et leur architecture n-tiers qui multiplient les composants autonomes représentant autant de maillons d'une chaîne de sécurité à rompre.

Pour réduire le risque de compromission des applications, il est nécessaire de se doter d'une politique de sécurité, exemples de ces politiques sont la gestion des privilèges, le cryptage des informations qui transitent sur le réseau, contrôle d'accès, etc.

Vous devez définir l'ensemble des politiques de sécurité à mettre en oeuvre].

7. Choix des outils à utiliser

[Langage de programmation, système de gestion de basses de données, bibliothèques. Choix d'un algorithme particulier ou patron de conception pour l'implémentation d'une fonctionnalité du système]

8. Conclusions et points ouverts

Annexe 5. Dossier de tests

<nom du="" projet=""></nom>	Version : <x.x></x.x>
Document : Dossier de tests	Date : < jj/mm/aaaa>
Responsable de la rédaction :	

Dossier de tests

Bien souvent destiné au même lecteur que le dossier concepteur, ce dossier doit néanmoins pouvoir être lu par n'importe qui. Il indique la procédure de test qui doit être effectuée pour garantir au maximum le bon fonctionnement du logiciel obtenu. Le dossier de test doit également montrer les résultats obtenus lors de l'application de la procédure de tests

Les tests sont effectués en plusieurs étapes :

1. Tests unitaires et tests modulaires

Ces tests peuvent être structurés selon deux critères complémentaires:

- par classe et par opération,
- par type de test: cas normaux, cas limites et cas d'erreurs.

Pour chaque cas, un tableau de test complet doit être présenté. Le dossier de test doit décrire tous les cas à tester. Mais certains (faute de temps, d'espace...) peuvent ne pas avoir été exécutés.

- 2. Tests d'intégration
- 3. Tests d'acceptation
- 4. Tests de système

Certains tests peuvent être exécutés automatiquement. Dans ce cas, donner les programmes de test développés.

1. Introduction

[Information générale sur le document, ses objectifs et les documents référencés]

2. Description de la procédure de test

[Description générale et justification de la procédure de test à être appliquée. Type de test, stratégie pour les tests unitaires (boîte blanche, boîte noire), ses objectifs et les documents référencés]

3. Description des informations à enregistrer pour les tests

1. Campagne de test

Définition du contexte des tests en s'appuvant sur le type de tableau suivant :

	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Produit testé :	
Configuration logicielle :	
Configuration matérielle :	
Date de début :	Date de finalisation :
Tests à appliquer : liste de références aux descrip	tions des tests
Responsable de la campagne de test :	

2. Tests

Définition de chaque test selon le tableau suivant :

Identification du test :			Version :			
Description du test :						
Ressources requises : (liste de ressources nécessaires, logiciels, matériels, données)						
Responsable :						
Etat initial	Cas testé	Acteur	Actions	Résultats attendus		

3. Résultats de test

Définition des résultats de chaque test selon le tableau suivant :

Référence du test appliqué :
Responsable :
Date de l'application du test :
Résultat du test : (OK, KO, non fait, dérogé)
Occurences des résultats : (éventuel, systématique)

Annexe 6. Dossier de maintenance

<nom du="" projet=""></nom>	Version : <x.x></x.x>
Document : Dossier de maintenance	Date : < jj/mm/aaaa>
Responsable de la rédaction :	

Dossier de maintenance

Le dossier de maintenance est un outil indispensable pour coordonner le processus de développement ainsi que pour contrôler les changements et les évolutions du logiciel. Ce dossier, comme le dossier concepteur, est destiné également à un éventuel programmeur qui veut comprendre le logiciel pour pouvoir le faire évoluer ou le corriger. Plus précisément, il faut y préciser les éléments suivants :

- 1. ce que fait effectivement le logiciel en fin de réalisation,
- 2. les cas non traités
- 3. les erreurs ou incorrections détectées
- 4. les évolutions prévues

Le dossier de maintenance est destiné à évoluer en même temps que le logiciel. Chaque mise à jour, ajout ou correction du logiciel doit être répertorié dans le dossier de maintenance par un fiche de mise à jour décrivant la modification apportée au logiciel, la personne ayant effectué cette modification, la date et de nouveau en fonction de la modification ce que fait effectivement le logiciel, les cas non traités, les erreurs ou incorrections non corrigées, les évolutions prévues.

1. Introduction

[Information générale sur le document, ses objectifs et les documents référencés]

2. Règles pour la dénomination des éléments qui doivent être maintenus

[Chaque élément appartenant au système logiciel (spécifications, models, documentation, programmes) doit être identifié d'une façon unique. Les relations entre les éléments peuvent également être identifiés (un diagramme de composants UML peut être d'utilité)

Définition des informations qui doivent être indiquées pour chacun des éléments

Exemple:

- I										
Nom du composant :	:									
Auteur du composant :										
Date de création du composant :										
Historique des modifications du composant :										
Numéro de version	Modifié par	D a t e modificati		M o effec		cat	o n	Raison modification		Iа

3. Etat du système

[Description de ce qui fait le logiciel et des cas non traités]

4. Traitement des modifications

[Pour chaque anomalie détectée, une demande de modification peu être remplié]

1. Définition du formulaire pour la demande des modifications

E	Exemple :		
	Nom du projet :	Référence :	

Demandeur:			
Modification : (description de la modification demandée ou de l'anomalie à corriger)			
Responsable de l'analyse de la modification :	Date de l'analyse :		
Composants affectés par la modification:			
Composant associés :			
Priorité :	Criticité (mineur, mayeur, critique)		
Estimation de l'effort : (combien d'heures seront nécessaires)			
Date d'envoi à l'équipe de programmation :			
Test de la modification : (références aux résultats de tests effectués sur la modification)			
Responsable de la réalisation de la modification :			
Date de la modification :	Date de retour à l'équipe de gestion de modifications		
Commentaires :			

S'il s'agit d'une anomalie la référence du test échoué (KO) doit être également indiquée.

5. Evolutions prévues

[Pour chaque composant la liste d'évolutions prévues]

Annexe 7. Dossier utilisateur

<nom du="" projet=""></nom>	Version : <x.x></x.x>
Document : Dossier utilisateur	Date : < jj/mm/aaaa>
Responsable de la rédaction :	

Dossier utilisateur

Comme son nom l'indique, ce dossier est destiné à un utilisateur potentiel du logiciel, non nécessairement informaticien et encore moins programmeur; il est néanmoins inutile de lui apprendre à utiliser un ordinateur... Il faut donc donner à cet utilisateur tous les renseignements nécessaires et suffisants pour une bonne utilisation, ainsi que les renseignements concernant les problèmes pouvant surgir. En particulier, c'est ici qu'est décrite l'interface utilisateur, c'est à dire le déroulement du dialogue entre l'utilisateur et le logiciel.

1. Introduction

[Information générale sur le document, ses objectifs, son organisation et les documents référencés. L'introduction rappelle également l'objectif et les caractéristiques du logiciel ainsi que le contexte du problème et les besoins fonctionnels et non fonctionnels]

2. Présentation du produit

[Description du produit et du public à qui il est adressé]

3. Fonctionnalités

[Présentation des principales fonctionnalités du logiciel et description générale de l'interface avec l'utilisateur]

4. Mode d'utilisation

1. Procédure d'installation

[Décrire pas à pas la procédure à suivre pour la bonne installation du logiciel.]

2. Conditions d'opération

[Décrire les ressources nécessaires pour le bon fonctionnement du logiciel.]

3. Lancement

[Expliquer comment lancer le logiciel, les éventuels outils nécessaires et la structure des éventuels fichiers de données qui seront utilisés par le logiciel.]

4. Actions

[Décrire le traitement réalisé par les différentes commandes, les données, les résultats produits et les cas d'erreurs détectés. Il est nécessaire de préciser le type, la pré condition (souvent il s'agit d'un intervalle de valeur), le format d'entrée et le lieu de saisie des données sur l'écran. Un exemple d'exécution aide à la compréhension.

La navigation des différentes fenêtres de l'interface utilisateur pourra être décrite à l'aide de captures d'écran.]

5. Erreurs

[Citer la liste des messages d'erreur. Une explication de la cause de l'erreur pourra également être donnée].

5. Compatibilité avec d'autres produits